

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION  
SOCIALE DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES LODEVOIS&LARZAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de Membres

En exercice : 20

Présents : 2

Exprimés : 2  
(dont 0 pouvoir donné)

Vote

Pour : 2

Blancs : 0

Nuls : 0

Date de convocation : mercredi 5 avril 2023

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-  
Préfecture de Lodève le : .....

L'an deux mille vingt trois le onze avril

Le conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale, dûment convoqué à 14 heures 30, s'est réuni en session ordinaire à la salle de réunion du CIAS sous la présidence de **REQUI Jean-Luc** Président du C.I.A.S, cette séance fait suite à celle du 4 avril où le quorum n'avait pas été atteint.

Présents :

membres élus : **Jean Luc REQUI**, Président du C.I.A.S, **BAISSET Martine**, Maire de la commune de La Vacquerie,

membres qualifiés :

Pouvoirs :

membres élus :

membres qualifiés :

Absents :

membres élus : **GALEOTE Monique** Élu de la commune de Lodève, **ENNADIFI Fatiha**, Élu de la commune de Lodève, **CANO Jésahel**, Élu de la commune d'Usclas du Bosc, **BATACHE Carmen**, Élu de la commune de Saint Etienne de Gourgas, **ALIBERT Damien**, Élu de la commune de Lodève, **BOUSQUET Pierre-Paul**, Maire de la Commune de St Pierre de la Fage, **FRONTIN Claudine**, Élu de la commune de Sorbs, **PANIS Michel**, Élu de la commune de Lodève, **LAATEB Claude**, Élu de la commune de Lodève

membres qualifiés : **CABANES Nelly**, représentant l'association **LES FICELLES**, **DELFORGE Clotilde** représentant l'association **ADAGES**, **LACAZE Lionel** représentant l'association **MJC**, **ABRIC Charles** de l'association **APF**, **DAUNIS Solange** représentant l'**UDAF**, **CAUNES Jean Paul**, représentant l'association **l'OUSTALITE**, **AUDOUY Marie-Christine** représentant l'**Union Départementale des Foyers Ruraux**, **LEDERMAN THérèse** représentant le **CODEV Pays Cœur d'Hérault**

Membres consultatifs:

**VALETTE Florence**, Directrice du C.I.A.S

**FABRE Audrey**, Adjointe à la Directrice du CIAS

n° CA CIAS 20230411 04

Délibération n°4

Affectation du résultat 2022

**Vu** la délibération du conseil d'administration de ce jour relative à l'approbation du compte administratif 2022 du budget principal du CIAS, dont conformément au compte de gestion les résultats sont les suivants :

## Section de Fonctionnement

Résultat de l'exercice 2022	9 532,56	A
Report à nouveau	19 041,25	B
Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/22	28 573,81	A+B

## Section d'Investissement

Solde d'exécution avec résultats antérieurs	- 27672,33	C
---	------------	---

Restes à réaliser			
Dépenses	Recettes		
0,00	0,00	Solde des restes à réaliser	0,00
			D

Besoin de financement de la section d'investissement	27672,33	E= C+D
--	----------	-----------

1/ Couverture du besoin de financement de la section d'investissement par le vote au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de :	27672,33	F
2/ Surplus affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédents de fonctionnement reporté »	901,48	A+B -F =G

Oui l'exposé de Jean-Luc REQUI, et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration votent :

- Pour : 2
- Blancs : 0
- Nuls : 0

et décident:

- d'affecter les résultats de l'exercice 2022 tels que présentés ci dessus
- de transmettre la présente délibération au contrôle de légalité

Ainsi et fait et délivré les jours et an susdits et ont les délibérants signés au registre. Par extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,

Jean-Luc REQUI